

De: Mario Labrie
Envoyé: 14 février 2011 23:37
À: eolien-massif-du-sud@bape.gouv.qc.ca
Objet: Réponses aux questions du 24 janvier...

Ci joint en 1ere pièce jointe les réponses aux questions posées lors de la lecture de mon mémoire le 24 janvier au soir.

Désolé pour le délai....

Mario Labrie

Réponses aux questions relatives à la lecture du mémoire le 24 janvier 2011.

-Concernant la distance à respecter à partir de toute observation de Grive de Bicknell, recommandée par Faune et Parc Québec en 2006. J'ai communiqué avec M. Normand Latour et il m'a dit que cela faisait trop longtemps et qu'il ne peut me répondre là-dessus.

Comme cette affirmation me venait de Martin Paulette et que lui non plus ne se rappelle plus je vois deux possibilités.

La première est que Faune et Parc Québec aient émis la même recommandation que le S.C.F (voir le document *Les principaux risques liés à un éventuel développement éolien dans le parc régional du Massif du Sud*, octobre 2006), soit 1 k.m.

La deuxième est que Martin ait confondu ou ait fait un lapsus en parlant de Faune et Parc Québec alors qu'il s'agissait plutôt du Service Canadien de la Faune.

De toute façon la distance était selon moi de 1 k.m.

-Je joins aussi la communication avec la fédération Québécoise de la faune tel que demandé. (pièce jointe)

-Concernant les sites qui ont été travaillés par Hydro-Québec;

Concernant les travaux d'hydro Québec, on me dit que de la route du golf vers Lac-Étchemin le centre-ligne est fait. Et que pour se rendre à la Grande Rivière (Rivière Étchemin) la moitié des travaux sont faits. Du rang 10 à St-Luc vers les massifs des travaux ont été faits. Dans la traversée de la route panoramique en allant vers la rivière boeuf, voir vers St-Luc il y a aussi des travaux de faits.

En allant de St-Luc vers Ste-Justine le 3/4 des travaux seraient faits.

Il reste des sections non faites mais en général le 3/4 des travaux seraient faits pour le centre-ligne.

Avant les fêtes 3 équipes travaillaient sur ces travaux ce qui est considéré comme beaucoup par quelqu'un qui a déjà travaillé pour hydro-Québec à ce genre de travaux de défrichage.

Je joins dans des envois à part, des courriel de Jean-Pierre Chabot qui comportent des photos, et des commentaires explicatifs, et un texte en pièce jointe qui explique assez bien ce qui se passe actuellement. Aussi le document « reçu pour troubles et ennuis »...